

2, rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Protection des majeurs

Réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-308
et les évolutions ultérieures

Objectifs pédagogiques :

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des dispositifs de protection des majeurs. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'identifier les repères essentiels du cadre de leur intervention lorsqu'ils prennent en charge ou accompagnent des majeurs protégés,
- ✓ d'identifier les évolutions du cadre de leur intervention suite à la réforme de mars 2007 portant modification de la loi de 1968 sur la protection des majeurs,
- ✓ être en capacité, à l'issue de cette journée, de mettre en perspectives leurs expériences avec les contraintes nouvelles de l'intervention sociale et médico-sociale auprès des majeurs protégés.

Méthodes pédagogiques :

Les exposés théoriques et didactiques viseront à conforter, compléter et actualiser les connaissances théoriques des stagiaires.

Programme :

- 1. Contextualisation des réformes depuis la loi n°2007-308**
- 2. Présentation du nouveau dispositif : le dispositif institué en 2007, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009**
- 3. Les évolutions ultérieures**

Support pédagogique proposé : Plan de cours

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 **DIJON**

Durée : 7 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : **80,50 euros** (pour les VAE de niveaux III et IV) ou **126 euros** (pour les VAE de niveau II)

Intervenante : Marie-France VIARD